

ORIENTATION

LE MICROPROGRAMME DE 2^e CYCLE EN TRANSPORT DES PERSONNES EST UN PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE PROFESSIONNELLE QUI VISE L'APPROPRIATION DES CONNAISSANCES DE BASE ET L'IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX OUTILS NÉCESSAIRES POUR COMPRENDRE ET ORGANISER LE DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES DE TRANSPORT DES PERSONNES À L'ÉCHELLE LOCALE ET RÉGIONALE.

Clientèle visée

Ce microprogramme s'adresse principalement aux aménagistes, aux urbanistes, aux agents de développement économique, aux employés des entreprises privées et publiques du secteur du transport des personnes, aux intervenants municipaux (MRC et municipalités) et aux professionnels des ministères qui désirent parfaire leur formation dans le domaine des transports.

Objectifs

Au terme du *microprogramme de 2^e cycle en transport des personnes*, le diplômé sera en mesure de :

- développer des connaissances, des aptitudes et des habiletés liées à la gestion des transports et à l'intervention à l'échelle locale ;
- maîtriser un éventail d'outils et de techniques nécessaires pour comprendre la documentation portant sur les transports et mettre en œuvre des projets ciblés en développement des transports ;
- développer des habiletés requises pour soutenir les processus de changement et de développement durable des communautés ;
- examiner de manière critique les questions associées à la mise en œuvre de systèmes de transport qui favorisent la mise en valeur des potentiels de développement local et régional.

Approche et modalités pédagogiques

Ce microprogramme s'adresse à une clientèle de formation continue et privilégie une approche andragogique. La formation s'appuie, dans la mesure du possible, sur l'expérience des participants. La formation se donne selon une formule hybride d'enseignement à distance et de rencontres d'une journée, généralement le samedi. Les enseignements à distance sont réalisés au moyen de capsules vidéo et de lectures individuelles disponibles via Internet et le Portail des cours de l'Université Laval. Les étudiants inscrits ont besoin d'un micro-ordinateur récent afin de réaliser les exercices pratiques.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

- Exposés magistraux et capsules vidéo : synthèse des principaux concepts, présentation de quelques études de cas et, lorsque requis, démonstrations de logiciels et de processus d'analyse.
- Lectures personnelles, exposés et séances de discussion en groupe.
- Application pratique visant à étudier un problème de transport avec production de rapports écrits présentant les objectifs, la problématique de l'étude, la méthodologie et les résultats obtenus avec discussion des principales implications pour le succès des systèmes de transport ou selon le cas, pour les décisions d'aménagement du territoire.
- Exposé et discussion d'une étude de cas réalisée par chaque participant (ou en petit groupe).

ÉVALUATION DES TROIS COURS

- Résumés de lecture : 25%
- Exposés et discussions de groupe : 20%
- Rapport présentant une application : 30%
- Présentation et discussion de l'application : 25%

STRUCTURE (9 CRÉDITS)

Afin de concilier les impératifs de flexibilité et les particularités des thèmes abordés, le microprogramme en transport de personnes est constitué d'un bloc de trois cours obligatoires de trois crédits chacun qui sont offerts selon une séquence fixe.

CHEMINEMENT PRÉVU DES COURS

Le microprogramme est offert à temps partiel et par cohorte, au rythme de un cours par session pendant trois sessions (automne, hiver, printemps). Chaque cours comporte quatre rencontres de 6 heures (séminaires-ateliers et exposés, le samedi) qui se dérouleront dans une localité qui réunit un nombre suffisant de participants : Sainte-Thérèse-de-Blainville, Québec, Montréal, ou autre. Les étudiants inscrits ont besoin d'un micro-ordinateur récent afin de réaliser certaines activités pratiques et pour accéder au site Web du cours.

AME-6501 : Transport et dynamiques territoriales (3 crédits)

Ce séminaire porte sur l'articulation des transports et de l'aménagement du territoire (urbain, périurbain et rural) à travers les concepts de mobilité des personnes et des biens, l'accessibilité aux services (incluant les marchés de l'emploi, des commerces, des équipements collectifs) et les impacts environnementaux, sociétaux et économiques. Les notions et les concepts de dynamiques urbaines et territoriales sont abordés à travers diverses lectures donnant lieu à des exposés individuels et à des discussions de groupe, des présentations de synthèse réalisées par le professeur et quelques études de cas exécutées par les participants en utilisant des outils spécialisés.

AME-6502 : Transports des personnes : Aspects organisationnels, environnementaux et économiques (3 crédits)

Ce séminaire porte sur l'organisation structurelle du transport des personnes au Québec, les cadres réglementaires régissant l'offre en lien avec la demande en transport, les considérations économiques liées à leur mise en oeuvre ainsi que leurs impacts sur l'environnement, l'accessibilité aux services et les valeurs foncières. Les notions de logistique, de réglementation, de sécurité, de rentabilité et d'impact sont abordées à travers des lectures donnant lieu à des exposés individuels et à des discussions de groupe, des présentations de synthèse réalisées par le professeur et quelques études de cas conçues par les participants en utilisant des outils spécialisés.

AME-6503 : Mise en oeuvre et évaluation des systèmes de transports urbains, périurbains et ruraux (3 crédits)

Ce cours porte sur les mécanismes d'arrimage de l'offre en transport en fonction de la demande et des caractéristiques structurelles des milieux urbains, périurbains et ruraux. Il vise à effectuer le lien entre l'aménagement du territoire et l'organisation des transports selon diverses modalités adaptées à chaque contexte : l'automobile individuelle, les transports actifs (la marche, le vélo), transports collectifs (l'autobus, le métro, le train, le tramway, le taxi, le transport à la demande) et les transports alternatifs (le covoiturage, l'autopartage, le télétravail, les services basés sur la localisation, le téléachat). On accorde une attention particulière à la planification des activités au sein des ménages et aux contraintes que la structure familiale impose sur les choix de mobilité des personnes. On étudie également les tendances actuelles de redistribution des services dans les localités (par exemple, la concentration de l'offre commerciale dans les grandes surfaces) et ses effets sur la demande en transport et la congestion routière.

LES COURS SONT DONNÉS DANS L'ORDRE SUIVANT :

Automne

AME-6501 : Transport et dynamiques territoriales (3 crédits)

Hiver

AME-6502 : Transports des personnes : Aspects organisationnels, environnementaux et économiques (3 crédits)

Été

AME-6503 : Mise en oeuvre et évaluation des systèmes de transports urbains, périurbains et ruraux (3 crédits)

Les rencontres du samedi se dérouleront dans une localité qui réunit un nombre suffisant de participants : Sainte-Thérèse-de-Blainville, Québec, Montréal, ou autre.



Ce programme a été élaboré à la demande du :



en collaboration avec :



**Observatoire de transport
des personnes au Québec**

EXIGENCES D'ADMISSION

Pour être admissible au *Microprogramme en transport des personnes*, le candidat devra répondre à l'une des deux conditions suivantes:

- a. Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent en aménagement du territoire, en génie des transports, ou dans des domaines connexes (tels que : l'administration, les sciences sociales ou l'économie) ;
- b. Posséder une solide expérience professionnelle en transport, en administration publique, en génie ou en gestion d'entreprise. Un dossier de candidature devra être déposé et analysé par la direction de programme.

Le microprogramme a été offert pour la première fois en 2011-2012 au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie. Chaque cohorte requiert un minimum de **20 étudiants**. Les rencontres du samedi seront désormais offertes dans les localités qui ont atteint un seuil minimal de participants.

FRAIS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Vous devez joindre à votre demande d'admission le paiement des frais d'ouverture et d'analyse de dossier par voie électronique ou par chèque libellé à l'ordre de l'Université Laval (voir les détails de la tarification à : <http://www.reg.ulaval.ca/sgc/Futur/fraisOuv>).

Le Service des finances de l'Université Laval vous fera parvenir une facture pour les droits de scolarité quelques semaines après le début des cours. Le détail des calculs des droits de scolarité est disponible à l'adresse : www.sf.ulaval.ca/droitsscolarites.

Documents à fournir

Pour les détenteurs d'un baccalauréat :

- Formulaire de demande d'admission et d'inscription (en ligne sur : https://capsuleweb.ulaval.ca/pls/etprod7/bwskalog.P_DisplLoginNon) ;
- Paiement des frais d'ouverture et d'analyse de dossier ;
- Copie lisible de l'acte de naissance ;
- Copie lisible de tous les derniers relevés de notes des études universitaires (un original expédié par votre université directement à l'Université Laval sera exigé pour confirmer votre admissibilité) ;
- Curriculum vitae et description de l'expérience pertinente.

Pour les autres candidats:

- Formulaire de demande d'admission et d'inscription (version pdf imprimée figurant en page 5 de ce document) ;
- Chèque couvrant les frais d'ouverture et d'analyse de dossier libellé à l'ordre de l'Université Laval ;
- Copie lisible de l'acte de naissance ;
- Copie lisible des relevés de notes de toutes les formations antérieures, incluant celui des études secondaires ;
- Curriculum vitae et description de l'expérience pertinente

Renseignements supplémentaires à l'adresse :

<http://www2.ulaval.ca/futurs-etudiants/admission.html>

Modalités d'admission et d'inscription

Pour faire une demande d'admission et d'inscription au microprogramme :

- Remplir la demande d'admission correspondant à votre situation (voir ci-haut selon que vous soyez détenteur d'un baccalauréat ou non) ;
- S'il y a lieu, imprimer et remplir la déclaration d'opposition à l'adresse <http://www2.ulaval.ca/admission/deposez-votre-demande-dadmission/formulaires.html> ;
- Joindre les documents mentionnés précédemment dans la section « Documents à fournir » ;
- SVP, faire parvenir le tout à l'adresse indiquée ci-bas ;

VEUILLEZ ADRESSER VOS DOCUMENTS À :

Willem Fortin | Conseiller à la gestion des études
Microprogramme en transport des personnes
ÉSAD - Université Laval
2325, allée des Bibliothèques, bureau FAS-1614
Québec (QC) G1V 0A6

Vous pouvez aussi communiquer avec nous avant de transmettre votre demande. C'est avec plaisir que nous vous assisterons dans votre démarche :

Téléphone: 418-656-2131, poste 7050

Courriel : willem.fortin@esad.ulaval.ca

Nom	Prénom(s)	Date de naissance aa m j	Numéro d'identification Études (NI)
-----	-----------	---------------------------------	-------------------------------------

QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES

17 Q005 Lieu de naissance - pays **Q006** Province (au Canada) - État

Q007 Ville

18 Q010 Avez-vous suivi toutes vos études primaires **et** secondaires en français ? oui non

19 Q013 Avez-vous déjà interrompu vos études ? oui non **Q014** Si oui, précisez la durée de l'interruption : _____ année(s)

Dernier diplôme obtenu : **Q015** niveau secondaire **Q016** niveau préuniversitaire **Q017** niveau universitaire

20 Si vous avez étudié au Québec, précisez votre situation : **Q020** DEC obtenu **Q021** DEC en voie d'obtention **Q022** Je ne prévois pas terminer mes études collégiales.

21 Q025 Avez-vous déjà déposé une demande d'admission à l'Université Laval ? oui non Si oui, précisez l'année : **Q026** **Q027** automne aa hiver aa été aa

22 Q028 Fréquentez-vous actuellement ou avez-vous déjà fréquenté l'Université Laval ? oui non **Q029** Si oui, veuillez inscrire votre n° de dossier (NI)

23 Code de validation d'identité. **Q035** Inscrivez la lettre correspondant à l'énoncé choisi («A», «B» ou «C») : _____ **Q036** Inscrivez les quatre chiffres correspondant à cet énoncé : _____

RÉSERVÉ AUX CANDIDATS DES PROGRAMMES DE 2^e ET DE 3^e CYCLES

24 Q050 Avez-vous déjà participé à la publication de travaux de recherche ? oui non Si oui, donnez les détails dans un document joint.

25 Q052 Quel domaine de recherche vous intéresse ?

26 Q053 Un membre du corps professoral de l'Université Laval a-t-il accepté de diriger vos recherches ? oui non **Q054** Si oui, veuillez préciser :

27 Q055 Avez-vous obtenu une bourse ? oui non **Q056** Si oui, précisez l'organisme.

28 Q057 Comptez-vous en obtenir une ? oui non **Q058** Si oui, précisez l'organisme.

29 Q060 **Recommandations : nom, adresse de courriel et numéro de téléphone de trois répondants***

*(note aux candidats de 3^e cycle seulement : vous devez de plus joindre le rapport d'appréciation de chacun des répondants.)

Identification du répondant	Courriel	Téléphone (avec indicatif régional)

30 Q070 SIGNATURE(S)

POUR TOUS LES CANDIDATS

J'affirme qu'au meilleur de ma connaissance, les renseignements donnés ci-dessus sont exacts.

Q072 J'accepte Je refuse (ci-jointe ma déclaration d'opposition), en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), que des renseignements me concernant soient transférés aux parties identifiées dans le formulaire de déclaration d'opposition.

Le cas échéant, j'autorise le ministère de l'Immigration et des communautés culturelles (MICC) ainsi que Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) à transmettre à l'Université Laval la confirmation de délivrance des documents d'immigration temporaire sous leur juridiction respective.

Vous devez prendre connaissance du document *Déclaration d'opposition*. Quiconque désire s'opposer à la transmission d'éléments d'information, sous l'une ou l'autre des rubriques mentionnées dans la déclaration d'opposition, doit la remplir et joindre cette déclaration à la demande d'admission.

POUR LES CANDIDATS DU QUÉBEC SEULEMENT

J'autorise les établissements d'enseignement que j'ai fréquentés, ainsi que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) à communiquer à l'Université Laval, par l'entremise de la Conférence des principaux et des recteurs des universités du Québec (CRÉPUQ), les renseignements nécessaires à mon admission : établissement collégial fréquenté, relevés de notes collégiaux, ainsi que les renseignements relatifs à la citoyenneté. Je note que l'Université Laval transmettra au MELS les renseignements nécessaires à la création, la validation et la correction, le cas échéant, du code permanent. Enfin, l'Université Laval est appelée à fournir au MELS et à Statistique Canada des renseignements servant à la compilation de données statistiques.

Date	Signature	Date	Signature
------	-----------	------	-----------

INDICATIONS PARTICULIÈRES POUR REMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADMISSION

Les indications ci-dessous renvoient aux sections numérotées du formulaire de demande d'admission. Il est important de bien lire chacune de ces indications avant de remplir les sections.

- Section 1** Veuillez vous assurer que le ou les programmes choisis acceptent de nouveaux candidats à la session demandée. En référer à www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes-cours-horaires
- Section 2** Si vous connaissez votre numéro d'identification (NI) à l'Université Laval, veuillez l'indiquer.
- Section 3** La candidate québécoise mariée avant le 2 avril 1981 désirant conserver l'usage du nom de son conjoint doit répondre à cette question de la façon suivante : son nom de famille à la naissance, suivi du nom de famille de son conjoint. Pour toutes les autres candidates, utiliser seulement le nom de famille à la naissance.
- Section 6** Si vous avez fréquenté un établissement scolaire au Québec, veuillez inscrire votre code permanent du ministère de l'Éducation, du loisir et du sport du Québec.
- Section 7** Le statut **citoyen canadien né au Canada** correspond au candidat qui possède :
- un certificat de naissance au Canada
- Le statut **citoyen canadien né à l'extérieur du Canada** correspond au candidat qui possède :
- le certificat de citoyenneté canadienne* ou
 - la carte de citoyenneté canadienne*
- *Une copie du Certificat de sélection du Québec (CSQ) doit accompagner la demande d'admission, s'il y a lieu.
- Le statut **résident permanent ou immigrant reçu** correspond au candidat qui possède :
- la Fiche relative au droit d'établissement (IMM 1000 ou IMM 5292)* ou
 - la carte de résident permanent*
- *Une copie du Certificat de sélection du Québec (CSQ) doit accompagner la demande d'admission, s'il y a lieu.
- Le **statut permis de séjour pour études** correspond au candidat non canadien ou non résident permanent qui a un statut de résident temporaire au Canada.
- Section 8** Indiquez la première langue apprise et encore comprise.
- Section 9** Indiquez la langue le plus souvent parlée à votre domicile actuel.
- Section 10** Il peut arriver que certaines places dans des programmes contingentés soient réservées pour des candidats autochtones du Canada.
- Section 14** Il n'est pas obligatoire d'indiquer un deuxième choix de programme. Si vous le faites, vos deux choix seront traités simultanément.
- Section 22** Vous devez répondre *Oui* à cette question si vous suivez ou si vous avez déjà suivi :
- un programme d'études régulier
 - des cours compensateurs (préuniversitaires)
 - des activités à titre d'étudiant libre ou d'auditeur
 - des activités à la formation continue
 - des activités à la formation à distance
- Section 23** **Validation d'identité.**
- Dans votre demande d'admission, il est nécessaire d'indiquer un renseignement personnel qui servira à des fins de validation de votre identité. Nous vous invitons donc à porter une attention particulière à l'énoncé que vous aurez choisi. Cet élément de validation est numérique. Il est constitué de quatre chiffres et votre choix doit être basé sur l'un des énoncés suivants :
- A. Quatre dernières positions de votre numéro d'assurance sociale (NAS)
 B. Quatre dernières positions de votre identifiant national (candidats hors Canada)
 C. Jour et mois de naissance de votre mère (format : JJMM)
- Inscrivez d'abord la lettre correspondant à l'énoncé sur lequel est basé votre choix de quatre chiffres («A», «B» ou «C»).
- Ensuite, inscrivez les quatre chiffres correspondant à l'énoncé choisi.
- Section 29** Le candidat aux études de 3^e cycle doit joindre un rapport d'appréciation de chacun de ses trois (3) répondants.
- Section 30** Vous trouverez le formulaire *Déclaration d'opposition* à la fin du Guide de l'admission à l'adresse suivante : www.reg.ulaval.ca/sgc/GF.